



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2023\_159\_PM

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

**Objet :** Autorisation de report de fermeture tardive d'un débit de boissons / Espace Médicis

**Le Maire de la Commune de Mallemort,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

**Vu** le code de la santé publique et notamment ses articles L.3335-1, L.3334-2 et L.3335-4,

**Vu** l'arrêté de Monsieur le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3334-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

**Vu** l'article 3 et 4 de l'arrêté Préfectoral n° 152/2008 du 23 décembre 2008 relatif à la réglementation de la police des débits de boissons à consommer sur place et des restaurants,

**Considérant** la demande formulée par Madame [nom], directrice du site « Pierre et Vacances » Pont-Royal Mallemort, sollicitant l'autorisation exceptionnelle de prolonger l'heure de fermeture de l'établissement « Espace Médicis » le mercredi 24 janvier 2024, dans le cadre de l'organisation d'une soirée de la société « BOULANGERIE ANGE ».

### **ARRETE :**

**Article 1 :** Madame [nom], directrice du site « Pierre et Vacances » Pont-Royal Mallemort est exceptionnellement autorisée à reporter l'heure de fermeture de l'établissement « Espace Médicis » à la date et l'heure mentionnées comme suit :

**Le jeudi 25 janvier 2024 jusqu'à 02h00.**

**Article 2 :** la brigade de gendarmerie de Mallemort et la police municipale sont chargées pour chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté et seront destinataires d'une ampliation.

La présente autorisation devra être présentée aux agents de l'autorité.

- Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie
- Madame la Directrice Générale des Services
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Madame [nom] directrice du site « Pierre et vacances » Pont Royal Mallemort

11/12/2023

Hélène GENTÉ  
Maire de Mallemort

